

SPIP DE L'ESSONNE : QUAND L'ACTION SYNDICALE DÉRANGE, FO-JUSTICE PRÉFÈRE LA POLÉMIQUE !

Courcouronnes, le 21/10/2026

À l'approche des élections professionnelles, FO-Justice renoue avec ses vieux démons : **faute d'un bilan solide et d'actions tangibles en faveur des personnels du SPIP de l'Essonne, elle préfère s'attaquer à l'UFAP UNSa Justice qui, elle, agit sur le terrain.**

À défaut de convaincre par ses résultats, **FO-Justice choisit la facilité : démagogie, procès d'intention et polémiques stériles.**

L'UFAP UNSa Justice DÉNONCE, MOBILISE, AGIT : VOILÀ DONC CE QUI DÉRANGE !

À lire leur dernier tract, on comprend rapidement ce qui semble poser problème à FO-Justice :

L'UFAP UNSa Justice dénonce les mauvaises conditions de travail et, cela, les dérange !

L'UFAP UNSa Justice mobilise les personnels pour obtenir des moyens supplémentaires et cela, les dérange encore !

L'UFAP UNSa Justice interpelle l'Administration sur les responsabilités qui sont les siennes et, cela les dérange toujours !

Il est certain que notre syndicalisme diffère de celui de FO Justice, manifestement bien plus habituée à servir de béquille à notre Administration boiteuse plutôt que de la combattre !

Quant à leur diatribe sur la représentativité de **l'UFAP UNSa Justice** en tant que **1^{ère} Organisation Syndicale du SPIP de l'Essonne**, nous avons bien compris que notre unique présence au **CSA SPIP 91** semble particulièrement préoccuper FO-Justice !

Et puisque FO-Justice semble vouloir s'interroger sur le fonctionnement du CSA du SPIP 91 dans lequel elle ne siège pas, **rappelons que, concernant « le projet de journée continue », les représentants de l'UFAP ont entendu et soutenu le mécontentement des collègues en émettant un vote unanimement défavorable, conduisant au retrait du projet par l'Administration !**

Voilà un exemple concret de l'utilité du dialogue social et de l'action des représentants de l'UFAP au sein du CSA SPIP 91 !

Encore faut-il reconnaître les résultats obtenus plutôt que de chercher systématiquement à les minimiser.

Mais puisque cette organisation entend donner des leçons aux autres, qu'elle commence par rendre compte de son propre bilan !

FO-Justice peut-elle nous expliquer quelles avancées concrètes elle a obtenu pour les personnels des SPIP ? Quels moyens supplémentaires ? Quelles améliorations des conditions de travail ? Quelles revendications satisfaites ?

Finalement, **cette nouvelle sortie de route de FO-Justice interroge : ce qui la dérange réellement, ne serait-ce pas de ne pas avoir été associée à notre mobilisation ?**

A voir l'énergie qu'elle déploie pour attaquer gratuitement les autres organisations syndicales, une question se pose : **Comment construire une démarche intersyndicale avec une organisation qui préfère dénigrer ses partenaires potentiels plutôt que défendre des revendications communes ?**

On ne peut pas regretter de ne pas être associé à une mobilisation et, dans le même temps, multiplier les attaques contre ceux qui la portent !

L'UFAP UNSa Justice continuera à dénoncer les conditions de travail inacceptables, à interpellier l'Administration et à mobiliser les personnels chaque fois que nécessaire. Que cela plaise ou non à FO-Justice !

**LE SYNDICALISME NE SE MESURE PAS À LA VIRULENCE DES TRACTS,
MAIS À LA FORCE DES ACTES !**

Le bureau départemental UFAP UNSa Justice du SPIP de l'Essonne